

N° 382

Mai

Juin

2014

infos

communales

Baelen - Membach



Dossiers

Devoir de mémoire : la guerre 14-18 à Baelen-Membach

Kermesse

- Programme pour Baelen et Membach

Nature

- Les pigeons soldats

En bref

- Cartes d'identité pour enfants : du changement
- Semaine de la propreté
- Utilisation du barbecue communal
- Plaines de vacances : début des inscriptions pour l'été



Conteneurs à puce Séance d'information

A Baelen : mardi 17 juin à 19h
(maison communale, salle du conseil)

A Membach : jeudi 19 juin à 19h
(salle Saint-Jean)

Ferronnerie Soudure Acier Inox
Weyckmans O. sprl
0498/12 34 78



Siège social : Rue Saint-Paul 23, 4837 Baelen
 Siège d'exploitation : Chaussée de Liège 19b
 4841 Henri-Chapelle

ferronnerieweyckmanso@skynet.be

TVA: BE 0849 056 737

**Escalier
 Garde-corps
 Barrières
 Soudure
 sur site**



ARCOLUX
 CONSTRUCTION



*La construction,
 notre passion...
 La qualité,
 Notre priorité!*

Maisons unifamiliales - immeubles à appartements

Clos des Jonquilles, n°18 B-4837 MEMBACH
 Tél/Fax 087 31 21 24 - info@arcolux-construction.be
 Visitez notre site : www.arcolux-construction.be

**TOUS TYPES DE
 TERRASSEMENTS**

J. HAVET



Levée de Limbourg, 6 • 4837 BAELEN
 ☎087/88 24 59 • Fax: 087/76 47 00
www.havet.be

Josse Ahn sprl

ASSURANCES & PLACEMENTS
 CRÉDITS

Route d'Eupen, 1
 B - 4837 Baelen

Tél 087 76 21 66
 Fax 087 76 50 00
josse.ahn@portima.be
 FSMA 19097

**SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX
 PERSONNES ÂGÉES DE LA RÉGION VERVIÉTOISE**
 Rue du Palais 86/21 - 4800 VERVIERS
087 29 20 00



Centre de coordination des soins à domicile
 Aides familiales
 Gardes à domicile
 Gardes d'enfants malades et handicapés
 Aides ménagères
 Bricoleurs
 Télébiogvigilance

Tout l'arrondissement verviétois

Avec le soutien financier de la Wallonie
 N° d'agrément 01900



**ENTRETIEN
 INSTALLATION
 REPARATION**

ECOTHERM
 DAMIEN CREUTZ

nombreux poêles et cassettes en stock

Chauffage & Sanitaire
 Heizung & Sanitäre

CHAUDIÈRES
 CASSETTES
 POÊLES A PELLETS

Route d'Eupen 102
 4837 BAELEN
 GSM: 0498/10 68 54

Tél. & Fax
087/76 30 85



ETS MATHIEU BECKER
 SPRL CARRELAGES

• Vente avec ou sans pose •
 • Patron sur chantier •
 250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt

Tél. 087.88.03.20



**FRANZ
 CLAASSENS**
 S.P.R.L.

**Toitures
 Bedachungen**



Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
 Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN
 Rue de l'Industrie, 9 - 4700 Eupen



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

De la situation générale des communes.

A force de charger la mule... qu'à la fin elle s'effondre !

Dans ce journal, j'ai souvent exprimé mon agacement face à la propension des autres niveaux de pouvoir à charger la barque communale ; en effet, il ne se passe pas un mois sans qu'une circulaire ne retranscrive les dispositions d'un décret qui alourdit le travail administratif de la commune. Les dernières obligations imposées aux communes concernent la tutelle sur les CPAS, sur les Fabriques d'Eglise et les dispositions à prendre pour « l'amélioration du dialogue social dans l'optique du maintien à l'emploi au sein des pouvoirs locaux » et sont là pour en témoigner.

A ces dispositions administratives qui amplifient les missions du personnel administratif s'ajoutent de nombreuses contraintes budgétaires :

- Le financement de la zone de police qui a vu la dotation communale croître de 70% depuis 2006 ;
- Notre contribution dans les zones de secours qui doit encore être déterminée mais qui, en aucun cas, ne se traduira par une diminution du montant de notre intervention ;
- La pérennisation du système des pensions des agents statutaires et contractuels ;

Ce ne sont que quelques exemples des défis budgétaires auxquels les communes devront faire face dans les prochaines années... Dans le cas de notre commune, nous disposons heureusement d'une réserve financière qui devrait nous aider à supporter ces dépenses importantes mais, bien sûr, au détriment d'éventuels investissements.

A ce rythme, les pouvoirs locaux risquent de perdre leur statut de premier investisseur public du pays.

Il reste à espérer que les gouvernements issus du scrutin de mai prochain ne resteront pas sourds aux signaux de détresse lancés par certaines communes et relayés régulièrement par l'UVCW (l'Union des villes et communes wallonnes).

De l'action dans notre commune.

La météo clémente et l'absence de conditions hivernales ont permis aux entrepreneurs de poursuivre leurs activités.

Les travaux d'extension du zoning touchent à leur fin avec la finalisation de la voirie reliant la sortie d'autoroute 37ter au zoning ; c'est donc avec impatience qu'on attend l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire de notre village.

Les travaux d'agrandissement (trois classes supplémentaires et aménagement du réfectoire) de l'école primaire de Membach sont en cours, et devraient être terminés pour la rentrée scolaire de septembre. Ces travaux ont nécessité le transfert temporaire de plusieurs classes vers l'implantation de Baelen. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux (enseignants, parents, élèves) qui contribuent à la bonne organisation de cette « excursion » quotidienne.

Le 25 mai prochain aura lieu un scrutin important. J'adresse d'ores et déjà tous mes remerciements aux agents communaux qui s'attèlent depuis plusieurs semaines à l'organisation de cette journée en n'omettant pas de saluer le dévouement des personnes qui se sont portées volontaires pour assumer les fonctions de présidents, secrétaires et assesseurs des bureaux de votes.

Bonne saison printanière à toutes et tous.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition: juillet-août 2014 distribué vers le 14 juillet 2014

Date limite de remise des documents: 15 juin 2014

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN**

www.baelen.be

**BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et **14h - 16h**
 Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et **14h - 16h**
 Vendredi 8h30 - 12h
 Samedi 9h - 12h (permanence)
**(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)**

Sur rendez-vous les lundi, mercredi
et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS



L'Administration communale sera fermée

- le jeudi 29 mai (Ascension)
- le lundi 9 juin (Pentecôte)

ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août.

En outre, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques : le 1^{er} samedi de juillet (05/07) et le 3^{ème} samedi d'août (16/08).

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

**ETAT-CIVIL
Naissances**

Hugo SCHYNS, rue Saint-Paul, 21 (07/02)
Arnaud HARDY, chemin Nicolas Larondelle, 2 (13/02)
Maxime OFFERMAN, Heggen, 34 (11/03)
Luca BOSTIÖG, rue Léonard Moray, 3/A (14/03)
Tom ALBERT, rue Albert Ier, 13 (22/03)
Elise PRICKEN, rte Jean XXIII, 41 (03/04)
Mathilda BRAUN, rte d'Eupen, 70 (04/04)
Zoé DERICUM, chemin des Passeurs, 14/A (02/04)
Lya NARDULLI, rue du Thier, 52 (05/04)

Mariages

Jerzy MACHNIK et Christine CORMAN,
rue des Pâquerettes, 13 (04/04)
Julien DEMEZ et Anne-Françoise HENNES,
Forges, 12/3/2 (12/04)

Décès

Abderrahim KHAOUA, chemin Kyssel, 14 (06/03)
Léon RADERMECKER, époux de Cécile Hanotte,
Runschen, 34 (23/02)
Henri BALLET, rue de l'Invasion, 43 (22/02)
Léa TAFNIEZ, rue du Pensionnat, 7 (30/03)
Catharina FÖSGES, vve de Mathias Schroeder,
rue du Pensionnat, 7 (02/04)
Joseph LINKENS, vf de Marie-José Poumay, allée
des Saules, 10 (23/12)
Christine GODESAR, épouse de Bernard Xhonneux,
Boveroth, 56/A (28/12)
Marie-Louise HENNES, épouse de Pierre Moberg,
Néreth, 37 (09/03)
Maria BRIXHE, épouse de Pierre Carabin,
Boveroth, 27 (27/03)
Marianne HORN, épouse de Karl Cormann,
rue Longue, 9 (27/03)

PARUTIONS 2014 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
juillet/août 2014	15-juin-14	lundi 14 juillet
sept/oct 2014	15-août-14	lundi 8 septembre
nov/déc 2014	15-oct.-14	lundi 10 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

REMERCIEMENTS

Une visite, un simple geste, une fleur, une prière, des paroles gentilles et réconfortantes, autant de témoignages de sympathie qui nous ont donné du courage à supporter notre peine lors du décès de notre chère disparue

Marianne HORN - épouse de Karl CORMANN

Son époux vous adresse ses plus sincères remerciements.

OBJETS TROUVES

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont rassemblés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose, quelqu'un nous l'a peut-être rapporté !



CONTENEURS À PUCE...

Attention ! A partir du 1^{er} janvier 2015, la commune de Baelen passera aux conteneurs à puce !

Afin que tout se passe pour le mieux, nous vous tiendrons informés dans le courant de l'année via divers moyens de communication (courriers, bulletins communaux, site internet, etc.).

En juin, 2 réunions d'information, avec séance de questions/réponses, seront organisées :

A Baelen : le mardi 17 juin 2014 à 19h, dans la salle du conseil de la maison communale

A Membach : le jeudi 19 juin 2014, à 19h, à la salle Saint-Jean



Déclarations fiscales 2014

Comme chaque année, un fonctionnaire de l'administration des finances sera à votre disposition pour vous aider à compléter votre déclaration fiscale.

La permanence aura lieu le jeudi 5 juin 2014 de 9h à 11h30 à la maison communale.

N'oubliez pas de vous munir de tous les documents utiles à votre déclaration.

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10€**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,20€ selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rrn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Judi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. : **087/69.32.00** - Fax : **087/69.32.09**



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Le bureau de l'ALE est ouvert le jeudi de 8h45 à 12h00.

Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
ale@baelen.be



Soyez heureux de partir en voyage mais... Ne souriez plus sur vos photos de passeport !

Si vous avez besoin d'un nouveau passeport, soyez très attentif à votre photo. Elle doit en effet être conforme aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Ces normes sont plus strictes que par le passé. Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.

Quatre réflexes de base à adopter. Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

- Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire.
- Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif.
- Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles.
- Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Tous les autres critères de l'O.A.C.I sont aussi très importants.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur :

www.photopasseport.be

Fonds des accidents du travail Avis aux victimes d'accidents du travail

Vous avez eu un accident du travail.

Votre conjoint, un parent ou un ami se trouve dans cette situation.

Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide. Nos assistants sociaux sont à votre disposition dans les villes suivantes :

Liège : Boutique Urbaine (3^{ème} étage), rue des Mineurs, 17 • Tél. 04/221.66.02. .
Le lundi de 9h à 12h (en juillet-août : une permanence par mois)

Verviers : rue Mont du Moulin, 4 • Tél 087/32.52.91
Le mardi de 13h30 à 16h (en juillet-août : une permanence par mois)

Libramont : Place communale, 9 • Tél. 061/51.01.25
Le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 16h (pas de permanence en juillet-août)

Ce que nous faisons

Nous vous expliquons comment votre accident du travail se règle.

Nous vous aidons à obtenir les indemnités auxquelles vous avez droit.

Nous vous expliquons la législation sur les accidents du travail.

Vous pouvez faire appel à nous même si l'assureur de votre employeur refuse de reconnaître votre accident du travail. Vous pouvez également nous contacter si votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.

Vous aimez vos paysages, vous avez du temps et vous voulez vous investir dans leur protection, alors n'hésitez pas !

Participez à l'inventaire des plus beaux paysages et points de vue de votre commune.

L'ADESA réalise depuis 1992 l'inventaire des plus beaux paysages et points de vue de Wallonie. Cette fois, la Région Wallonne, nous a confié la réalisation de l'inventaire pour les communes du plan de secteur de Verviers, dont la commune de Baelen fait partie.

La méthodologie utilisée est identique pour l'ensemble de la Région Wallonne. Elle fait appel à la participation citoyenne locale pour que les propositions reprises dans l'inventaire reflètent au mieux les choix de la population locale.

Pour pouvoir commencer l'opération, il faut constituer un petit groupe de volontaires qui vont parcourir les voiries de la commune afin de localiser les plus beaux points de vue et de déterminer les zones paysagères les plus belles.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Madame M-L Deliège au service urbanisme de la commune (087/76.01.21 – urbanisme@baelen.be)

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2014, les sirènes seront actionnées entre **11h45 et 13h15**, les **3 juillet - 2 octobre**

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.centredecrise.be sous la rubrique Alerte.



Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20
www.spi.be



Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, **les dimanches et jours fériés**, ainsi que **les autres jours entre 20h et 8h**.

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)



Be-Alert : pour vous avertir

En situation d'urgence, une alerte rapide de la population est cruciale. Actuellement, la manière dont chaque citoyen est informé varie en fonction des canaux disponibles au niveau communal, provincial et national.

BE-Alert est un nouvel outil d'alerte qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence. Avec Be-Alert, le Centre de crise fédéral apporte également une aide concrète et directe aux autorités compétentes en mettant à leur disposition un système informatisé, automatisé et moderne d'alerte et d'information de la population pour sa sécurité.

Comment ça marche ?

Selon la situation d'urgence, l'autorité responsable de la gestion de crise peut décider d'envoyer un message d'alerte via les canaux dont elle dispose. Pour recevoir ces messages envoyés par Be-Alert, vous devez vous inscrire au préalable.

Lors de votre inscription, vous pourrez choisir d'être alerté par message vocal sur votre téléphone fixe ou mobile, par SMS, par e-mail ou par fax. Les autorités peuvent également envoyer automatiquement des messages d'alerte via leurs comptes Twitter et Facebook.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site www.be-alert.be. Complétez vos coordonnées et indiquez la manière dont vous souhaitez être averti. Vos informations ne seront utilisées que pour une alerte en cas d'urgence.

Pensez-vous qu'une liaison douce entre Baelen et Membach serait intéressante ?



Dans le cadre du PCDR, un groupe de travail se penche actuellement sur la pertinence d'une liaison douce sécurisée entre nos deux villages. Le but est de trouver le meilleur trajet et aménagement possible pour permettre aux usagers faibles (piétons, cyclistes, touristes, personnes avec landaus, poussettes, etc...) de se déplacer entre les deux entités en toute sécurité.

L'état des lieux réalisé nous informe qu'il existe déjà des liaisons douces, par Runschen et le Blanc baudet ou par la rue E.Scmuck, Overoth et la Chapelle St-Quirin, cependant ces trajets ne garantissent pas un contrôle social suffisant pour la sécurité, notamment des plus jeunes.

Afin de mesurer la pertinence du projet, la CLDR vous interroge donc en tant que citoyens et vous remercie de déposer ou de transmettre le coupon ci-dessous à l'administration communale, Rue de la Régence à Baelen.

Si de plus vous vous estimez particulièrement concerné ou intéressé par ce projet, le groupe de travail vous convie à participer à une réunion de travail le mardi 27 mai à 20h à l'administration communale. Après cette première approche, si vous êtes intéressé, vous aurez la possibilité de rejoindre ce groupe de travail.

Merci pour votre participation.



(coupon à déposer à l'administration communale ou à transmettre par mail à Anne-Christine Roemers - (ac.roemers@baelen.be))

- OUI * Le projet d'une liaison douce entre nos deux villages est pertinent
- NON * Une liaison douce entre nos deux villages n'est pas nécessaire
- OUI * Je viendrai à la réunion du 27 mai (sans obligation d'engagement ultérieur)

(* biffer les mentions inutiles)

NOM Prénom

Adresse tél.

Adresse mail (facultatif)



PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :
Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 09/06/2008 :

« Déjections canines » Article 165.2 :

« Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. »

« Aboiements intempestifs » Article 130 :

« 130.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.
 130.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal

SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS

En présence d'une vague de chaleur ou de pics d'ozone, soyez attentifs aux personnes de votre entourage et particulièrement aux personnes les plus sensibles

Quelques conseils

Lors de vagues de chaleur et de pics d'ozone:

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Evitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BEBES, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES AGEES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.
- Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de: douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.
 Les troubles liés aux pics d'ozone: essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

le "coup de chaleur": l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

- Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.
 Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée : appelez immédiatement le 100 ou le 112.
 Et de toute façon, en attendant le médecin :
- mettez la personne au repos dans un endroit frais, offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements
 - assurez un apport d'air frais.



Un quart d'heure pour votre santé

Le Service de Dépistage mobile de la Province de Liège sera dans notre commune les 30 juin et 1^{er} juillet avec son car «Un quart d'heure pour votre santé».

Il est proposé de réaliser un ou plusieurs tests, afin de détecter certaines maladies ou certains risques :

- Diabète
- Cholestérol
- Facteur de risque cardiovasculaire
- BPCO (bronchite chronique)
- Insuffisance rénale
- Facteurs de risque de l'ostéoporose
- Affections de la prostate

Tous ces tests sont gratuits! Venez nous rendre visite (rendez-vous obligatoire au 04/237.94.84):

A MEMBACH :

le lundi 30 juin (9h à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h), rue Albert 1^{er}, devant les n° 10 et 12

A BAELEN :

le mardi 1^{er} juillet (9h à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h), parking du parc communal

Le service de Dépistage mobile de la Province de Liège sera dans notre commune les 23 et 25 juin 2014 avec le

Mammobile

Celui-ci propose aux femmes dès 40 ans un dépistage gratuit du cancer du sein. C'est le cancer féminin le plus fréquent ; il touche 9000 femmes chaque année. Venez nous rendre visite :

MEMBACH

rue Albert 1er, devant les n°10 et 12

Lundi 23 juin

de 9h à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h

BAELEN

parking du parc communal

Mercredi 25 juin

de 9h à 12h, 13h à 17h30, 18h à 20h

Rendez-vous OBLIGATOIRE au 04/237.94.84.

Désherber en protégeant nos insectes butineurs

Les abeilles et les bourdons jouent, dans l'environnement naturel et dans la pollinisation des cultures, un rôle absolument primordial. La diminution importante de leur nombre depuis plusieurs années nous impose aujourd'hui de prendre des mesures pour leur sauvegarde. Pour rendre notre environnement favorable à l'accroissement de leurs populations, il est aujourd'hui indispensable d'augmenter les ressources alimentaires qui leur sont nécessaires et de diminuer, voire supprimer, l'utilisation des pesticides nuisibles à leur survie.

La commune de Baelen s'est donc inscrite depuis 2011 dans le plan Maya et prend, suivant le calendrier fixé par la charte d'engagement, un certain nombre de mesures en faveur des abeilles.



La suppression de l'usage des pesticides dans les espaces publics est un objectif que la commune s'est fixé à court terme. La lutte contre les mauvaises herbes dans les cimetières, sur les trottoirs et les zones empierrées s'est faite jusqu'à ce jour au moyen de produits herbicides dont la nocivité pour l'environnement n'est plus à démontrer. De manière à totalement supprimer leur utilisation dans ses espaces publics, la commune vient de passer, pour un montant d'environ 30.000 €, un marché pour l'acquisition d'un désherbeur thermique à eau chaude.

Montée sur un chariot à moteur hybride et équipée d'un brûleur, cette machine que vous pourrez bientôt voir serpenter dans les rues et espaces publics de la commune permettra de lutter efficacement contre les mauvaises herbes dans un meilleur respect de notre environnement, ce système fonctionnant sans aucun produit autre que de l'eau chaude.

Si chaque particulier ne peut se permettre d'acquérir une telle machine, il existe toutefois des méthodes permettant à tous de lutter contre les mauvaises herbes sans appliquer de produits nocifs pour notre environnement:

- **Biner régulièrement le sol** permet d'éviter l'installation des adventices sans trop d'efforts.
- Cette première méthode préventive permet d'obtenir un sol propre, l'**application d'un paillis naturel** (paille, coques de cacao, écorces, copeaux de bois, gravier, ...) ou **synthétique** (toile de paillage en polypropylène par exemple) permet ensuite de fortement limiter la germination de nouvelles plantes. La plantation de plantes couvre-sol est également un moyen efficace pour éviter la réinstallation des indésirables.
- Sur les grandes surfaces, il peut être utile de **réaliser un faux semis**. On prépare le sol comme pour le planter quelques semaines avant la plantation, les plantes qui germent dans ce laps de temps sont alors aisément enlevées.
- Si un désherbage s'avère malgré tout nécessaire sur des plantes bien développées, il est souvent utile de savoir identifier si l'on a affaire à des **plantes annuelles ou vivaces**. Dans le premier cas, l'**arrachage de la partie aérienne** de la plante est souvent suffisant. Pour les vivaces par contre, il s'avère souvent indispensable de **procéder à l'extraction** au moyen d'un outil adéquat de la racine complète, au risque de la voir réapparaître.
- Si pour désherber on peut utiliser un outil mécanique, un désherbeur thermique du type brûleur peut s'avérer utile sur de grandes surfaces. Le **chalumeau** qu'on passe sur la partie aérienne crée un choc thermique auquel la plante, le plus souvent, ne survit pas.
- Entre les pavés et les dalles, on peut à la manière de nos grands-mères qui y jetaient l'eau des pommes de terre verser de l'**eau bouillante**. Ici également, les cellules de la plante sont détruites et elle meurt dans les jours qui suivent.
- Enfin, il est utile également de penser au **meilleur moment pour procéder au désherbage**. Au printemps et en été, on peut laisser sortir les plantules des graines et, par temps sec et avant une période sèche et ensoleillée, procéder au sarclage des jeunes pousses qui sécheront rapidement.
- Un dernier conseil, **évitiez surtout la montée en graine** des plantes que vous désirez éliminer, au risque de les voir à l'inverse se multiplier.
- Enfin, **n'oubliez pas non plus que ce que nous appelons des mauvaises herbes font partie de notre biodiversité et qu'elles ont un rôle dans l'écosystème qu'est votre jardin. Il n'est donc pas toujours indispensable de les éliminer partout, on peut s'habituer à vivre avec elles en les éliminant uniquement là où elles posent réellement des problèmes.**

Alors, à vos outils, et pour nos abeilles, sans pesticides !



Collecte gratuite de vos encombrants à domicile



Les 3R et RCYCL sont des entreprises d'économie sociale labellisées Rec'Up. Elles se chargent ensemble de la collecte des encombrants dans votre commune.

Les 3R (asbl De Bouche à Oreille) collectent vos encombrants réutilisables, les réparent et les remettent en circuit à un juste prix, dans le Hall de vente « Les 3R » et dans la Boutique alternative citoyenne « Caract'R » (Rue Mitoyenne 218 et 220F1). Tél : 087/89.08.39 www.3r-caractr.be

RCYCL asbl met à votre disposition depuis plusieurs années un service de collecte d'encombrants gratuit sur rendez-vous. Les encombrants y sont triés et, si nécessaire, démantelés puis acheminés vers les filières de réutilisation et de revalorisation.

Tél. : 087/55.48.78 www.rcycl.com

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ **Du changement pour les cartes d'identité enfant**



Depuis le 31 mars, les cartes d'identité en carton pour enfants de moins de 12 ans ont disparu. Ce document, établi à la naissance, ne comportait pas de photo ni aucun élément de sécurité permettant de garantir l'identité de l'enfant, ce qui le

rendait inutilisable au quotidien.

Dorénavant, le seul document d'identité des enfants belges est la Kids-ID, la carte d'identité électronique avec photo. Les enfants non belges peuvent disposer d'un certificat d'identité avec photo.

Pour rappel, la possession d'une Kids-ID n'est pas obligatoire en Belgique mais est indispensable pour voyager à l'étranger. Son prix est de 6.10€ et son délai de fabrication de 2 à 3 semaines. Pensez-y suffisamment tôt avant votre départ en vacances ! La Kids-ID a une durée de validité de 3 ans.

Autre nouveauté : la durée de validité de la Kids-ID ne s'arrête plus aux 12 ans de l'enfant. Concrètement, si votre enfant atteint ses 12 ans et qu'il est en possession d'une Kids-ID valide, il peut attendre la fin de validité de celle-ci avant de demander une carte d'identité électronique ordinaire pour Belges. Il sera convoqué afin de demander sa nouvelle carte 3 mois avant son douzième anniversaire OU 3 mois avant la date de péremption de sa carte d'enfant. Grâce à ce nouveau mode de fonctionnement, l'enfant sera toujours en possession d'un titre d'identité valable, et ses parents pourront mieux anticiper le moment où il faut renouveler la carte d'identité.

■ **Formations gratuites en néerlandais et allemand touristiques**

Attractions et Tourisme, l'association professionnelle des attractions touristiques et musées de Wallonie et Bruxelles, organise des formations gratuites à destination des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans.

Ces formations, organisées grâce au soutien financier du SPF Emploi, auront lieu en mai et octobre 2014 dans des musées et attractions de Wallonie et de Bruxelles. Elles ont comme objectif de sensibiliser les jeunes aux métiers du tourisme et des musées tout en leur permettant d'apprendre les bases d'une langue étrangère adaptée aux réalités du tourisme.

Pour plus d'info ou pour inscription: www.formationneerlandais.be.

■ **Plaines de vacances : début des inscriptions pour l'été**



La commune de Baelen organise des plaines de vacances durant 6 semaines : du 1^{er} au 25 juillet et du 11 au 22 août. Ces plaines, subsidiées et contrôlées par l'ONE, sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'animation varié est concocté chaque se-

maine par l'équipe d'animateurs, offrant aux différents groupes des activités ludiques, sportives, créatives et toujours amusantes pour des vacances inoubliables.

Cette année encore, du 11 au 22 août, des plaines seront aussi organisées à Membach, en collaboration avec la maison de repos St. Joseph. Comme l'an dernier, 40 enfants pourront y être accueillis dans le cadre de ce projet de rencontres intergénérationnelles. Ils profiteront des infrastructures de la résidence et seront eux aussi encadrés par des animateurs du village.

Tarif des plaines de vacances : 40€ par semaine et par enfant (32€ pour les semaines de 4 jours).

Renseignements et inscriptions sur le site internet communal (www.baelen.be, rubrique Loisirs), ou auprès d'Anne-Christine Roemers, commune de Baelen, ac.roemers@baelen.be ou 087/76.01.10). Ne tardez pas, les inscriptions seront clôturées le 31 mai !

■ **Les plaines recherchent du matériel**

Si vous avez dans vos placards des jeux de société ou des jeux d'extérieur en bon état et dont vous n'avez plus l'usage, les animateurs seront heureux de leur donner une seconde vie ! Sont ainsi recherchés, des jeux faciles à ranger (cartes, uno, puissance 4) ou d'extérieur (croquet, ballon sauteur, échasses, jeux de coopération).

Contact : Anne-Christine Roemers, commune de Baelen (087/76.01.10) ou André Pirnay, Echevin (0498/81.85.71).

■ **Semaine de la propreté**



Du 22 au 26 avril, un grand nettoyage de printemps a eu lieu dans la commune. Tenant compte, dans la mesure du possible, des commentaires transmis par les citoyens, l'équipe de voirie a mis les bouchées doubles pour nettoyer les rues et leurs abords, le mobilier urbain, les cimetières et plaines de jeux. Toute l'équipe espère à présent que ses efforts seront respectés, dans l'intérêt de tous.

La commune profite de l'occasion pour remercier les Alizés pour leur aide. Ce sont eux qui, à Membach, ont pris en charge le nettoyage des chemins tout autour du village.

La semaine s'est clôturée par l'opération Rivières Propres et le nettoyage des abords des ruisseaux à Baelen et à Membach. Merci aux volontaires, dont le travail contribue à rendre

nos villages plus agréables et plus beaux, et merci à vous d'éviter à l'avenir d'encombrer les berges de déchets. Apportez-les plutôt au parc à conteneurs, où ils seront recyclés et valorisés.



■ Utilisation du barbecue communal

Le temps des barbecues est de retour ! Pour ceux qui n'en ont pas, pour changer, ou pour organiser une belle fête à proximité de la plaine de jeux, nous vous rappelons qu'il est possible d'utiliser les aires de barbecue du parc communal.



Voici la marche à suivre :

Les barbecues doivent être réservés à l'administration communale, auprès de Mme Deliège (087/76.01.21). Le jour de votre réservation (ou la veille pour une réservation de week-end), elle vous remettra la clé permettant l'accès aux grilles, moyennant le paiement d'une caution de 50€. Le règlement d'utilisation du barbecue vous sera remis à ce moment également. Il stipule que la personne qui réserve le barbecue est responsable de sa bonne utilisation, du respect de l'ordre public et de la remise en ordre du site après usage (ramassage des déchets, élimination des cendres, fermeture de l'accès aux grilles pour éviter toute dégradation).

La caution vous sera rendue lors de la restitution des clés, pour autant que les règles d'utilisation aient été respectées.

Sachez encore que le parc communal reste toujours accessible au public. Nous comptons sur vous pour respecter le site et ses utilisateurs !

KERMESSE à BAELEN 2014

du samedi 31 mai au mardi 3 juin

Samedi 31 mai : 14h : Concours de dessin et spectacle pour enfants de 4 à 12 ans dans les jardins du presbytère de Baelen (org. L.A.C.)

Samedi 31 mai : 21h : BAL DE LA KERMESSE avec Guy Cremer et son orchestre (org. Sté Royale de Tir St-Paul)

Samedi 31 mai de 9h à 18h et dimanche 1^{er} juin de 11h à 18h : dans l'atrium de la maison communale :

EXPOSITION DE PEINTURES : Magali Scholl, Bernadette de Mûnter et Renée Corman (org. L.A.C.)

Dimanche 1^{er} juin : entre 15h et 17h30 : COURSE CYCLISTE (dép. et arr. route Jean XXIII)

Mardi 3 juin : JOURNEE DE LA SOCIETE DE TIR ST-PAUL

10h : Messe pour les vivants et défunts de la société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30 : Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h : Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les alfères exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi. Serjean animera la soirée ainsi que l'entrée du nouveau roi.

Le comité de la Société Royale de Tir St Paul remercie l'administration communale et la police pour leur collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc, ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

MESURES DE SECURITE POUR LA COURSE CYCLISTE DE LA KERMESSE le dimanche 1^{er} juin.

Le dimanche 1^{er} juin 2014, à partir de 13h jusque 18h, le stationnement des véhicules sera interdit route Jean XXIII, des deux côtés de la route, 150 m avant et après la ligne d'arrivée. La circulation sera uniquement autorisée dans le sens de la course sur tout le tracé, à savoir : route Jean XXIII (départ et arrivée) > Mazarinen > rue Braun > traversée du village de Membach jusqu'à la chapelle St-Quirin.

KERMESSE à MEMBACH 2014

Samedi 21 juin :

20h : Salle St Jean : GRAND BAL en l'honneur du Roi.

Dimanche 22 juin :

de 13 à 20h : Résidence St Joseph :

JOURNEE INTERGENERATIONNELLE
(org. L.A.C., Apem, Résidence Saint Joseph).

13h : inauguration de l'exposition de peintures de l'abbé Thoma de Forges-Baelen. L'exposition restera accessible jusqu'au dimanche 29 juin pendant les heures d'ouverture de la Résidence Saint Joseph.

14h : concours de dessins pour enfants, puis découverte de jeux en bois

15h30 : prestations musicales de la chorale de Membach

A 18h : match Belgique-Russie sur grand écran

Présence des manèges du 28 juin au 1^{er} juillet.

Dimanche 29 juin :

16h : CORTEGE de la Société Royale St Jean et TIR à l'oiseau.

Accueil de notre nouveau Roi au local de la salle Saint Jean à l'expiration du tir.



Devoir de mémoire LA GUERRE À BAELEN-MEMBACH 1914 - 1918

1914-1918. Le feu a été mis aux poudres suite à une dispute familiale d'aristocrates qui tourne alors en folie collective, sa guerre « fraîche et joyeuse » comme se plaisait à le dire Guillaume II. La grande guerre dira-t-on déjà en 1915, à cause de l'ampleur du conflit et des armes employées par les différentes armées. Une guerre énorme, monstrueuse dont nous avons subi de graves conséquences en vies humaines innocentes et en dégâts matériels importants à Baelen et à Membach.

Chronologie des événements

Les martyrs civils - Les destructions

Début août 1914, le village était inquiet. Une dizaine de lanciers à cheval bivouaquaient dans la ferme Corman sur le Thier. Ils se relayaient dans la tour de l'église, scrutant l'horizon vers l'Est au travers des lucarnes de la tour. Ils ont aidé les Baelenois à garder leur sang-froid, et puis, malheureusement ils ont confirmé l'annonce de grands mouvements de troupes allemandes à notre frontière.



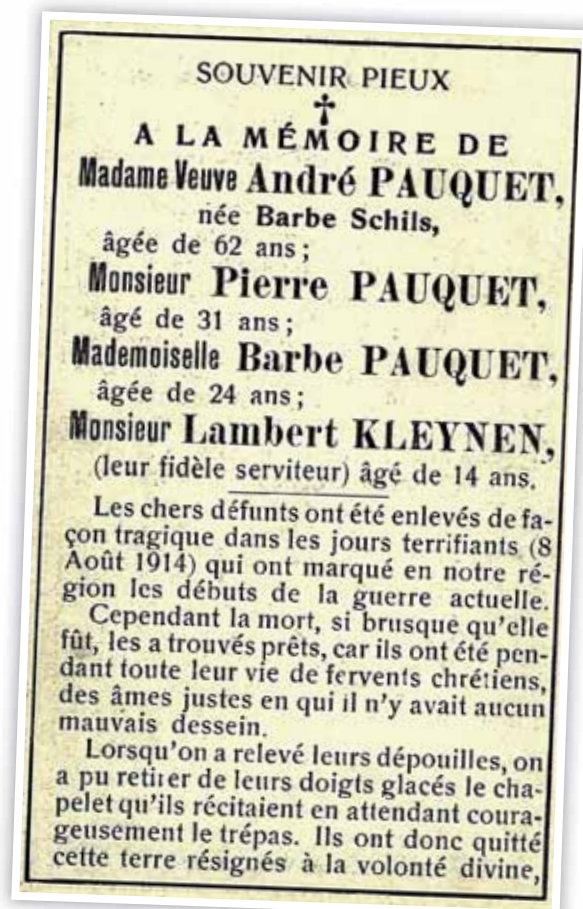
Ouvertures ayant servi d'observatoire dans la flèche de l'église de Baelen

Ainsi, malgré la neutralité de la Belgique, garantie par cinq grands états dont l'Allemagne (!!!), le mardi 4 août 1914 vers 7 h du matin, par un temps splendide, les troupes allemandes passent nos frontières par le Luxembourg, par Gemmenich et Thimister (Cavalier Antoine Fonck, 1er soldat belge tué le premier jour de la guerre) et, pour nous, directement par le Garnstock où, les jours qui suivront, les soldats allemands, leurs chevaux et leurs charrois militaires entreront par milliers en Belgique.

Déjà le vendredi 7 août vers 19 h ainsi que durant la nuit suivante, on compte quelques coups de feu et trois maisons en feu (celles de Pierre-Joseph Janclaes et la maison de la famille Meessen-Thissen).

Conrad-Joseph Meessen est fusillé dans sa cuisine. Le menuisier Jean Dat est fusillé devant sa maison à Overoth. D'autre part, Pierre-Joseph Janclaes, la veuve Pauquet (née Catherine-Barbe Schils), Pierre Pauquet, Barbe Pauquet et leur domestique de ferme, Lambert Kleynen, sont découverts morts après les incendies des habitations.

Sept morts à Overoth ! Trois jours à peine après l'invasion.



Souvenir mortuaire de la famille Pauquet

Une anecdote éclairante !

Âgé de 15 ans, Louis André, d'Overoth (qui succédera au bourgmestre Radermecker comme dernier maieur de Membach avant les fusions de communes en 1977), se trouvait début août 1914 avec son père prénommé Julien, alors receveur des taxes et accises au bureau des douanes à Overoth.



Bureau de douane à Overoth

Subitement, une belle dame en villégiature à Spa se présente. Elle avait été rappelée d'urgence en Allemagne. En vérifiant ses papiers, son père s'aperçut qu'il s'agissait de la princesse de Schaumburg-Lippe, parente du Kaiser.

C'était un signe de l'imminence de l'invasion. Ce qu'on a pu vérifier quelques jours après.

La princesse offrit au petit Louis un porte-plume réservoir avec plume en or. Très rare, si pas unique en Belgique. Les patriotes et les soldats furent rapidement mis au courant de l'imminence du danger !!!

Quant à Louis André, témoin oculaire de cette particularité, il s'est engagé à l'âge de 16 ans dans l'armée belge pour rejoindre le front de l'Yser. Comme tant d'autres volontaires l'avaient déjà fait, il est passé alors par la Hollande et a pris part à l'offensive libératrice de la Belgique en octobre 1918.

Boubikopf !!

Après la guerre, certaines jeunes filles qui avaient eu des relations trop amicales avec les soldats allemands eurent les cheveux coupés à ras. Le cas s'est rencontré à Dolhain.

C'était un grand déshonneur pour ces femmes promenées en carriole et, de la sorte, montrées au public qui pouvait leur crier sa haine et son mépris. Tout le monde les reconnaissait bien vite et en devinait la raison, car à cette époque, on n'avait jamais vu de femmes aux cheveux coupés courts.

Cette «mode» était appelée *Boubikopf*.



La ferme Pauquet à Overoth rebâtie après la guerre.

Le dimanche 9 août, tôt le matin, trois maisons (Blaise, Demoulin et Ruelle) sont incendiées rue Longue et sept personnes sont fusillées au même moment : François Demoulin, Bartholomy Ruelle, Michel Blaise, Joseph Förster, Mackenzie et Cormack, Léonard Urbain et la petite Jeanne Yvens, âgée de 11 ans.

Le même jour une sentinelle allemande tue deux vieillards, Toussaint-Joseph Bolmain et Henri-Joseph Pirnay, qui travaillaient au service d'un fermier à Hoyoux-Baelen.

Ce même dimanche 9 août, la maison et la fabrique Tiquet situées à Forges sont incendiées, heureusement sans faire de victimes.



La maison et la fabrique Tiquet incendiées à Forges-Baelen



La rue du Collège à Dolhain en 1914

Monsieur Mertzenich, instituteur à Baelen, meurt en 1915 dans les geôles allemandes aménagées dans les bâtiments de la Chartreuse à Liège.

Des militaires allemands surexcités ou enivrés abattent d'inoffensifs habitants, Barthélemy Palm et son fils François, dans les prairies longeant la Langatz (actuelle rue des Fusillés à Membach).

Les victimes parmi les combattants (Baelen et Membach)

Soldats morts au champ d'honneur :

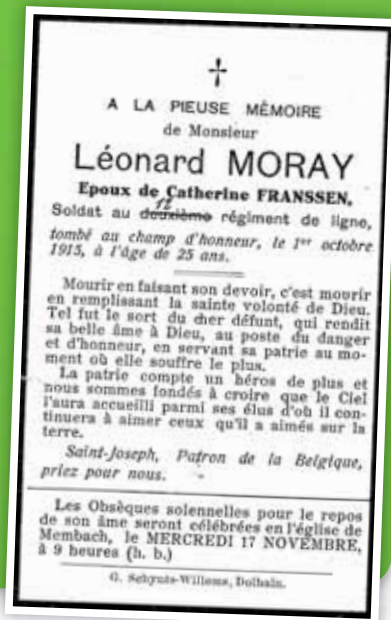
Laurent Blavier
Joseph Corman
Arthur Foguette
Etienne Janclaes
Ernest Schmetz
Pierre Thissen
Jean-Léonard Moray
Thomas Palm

Morts en captivité :

Hubert Julien

Morts des suites de leurs blessures :

Arnold Krott
Léonard Ortmann
Pierre Dethier
Joseph Wintgens.



Puis ce fut la débâcle de la Marne (Fr), puis la longue et dure guerre des tranchées sur l'Yser. L'emploi des gaz suffocants (chlore, ypérite...) par les Allemands, à l'encontre des lois de la guerre qu'ils avaient eux-mêmes ratifiées. La bataille de Verdun exigea plus d'un million de morts !

Peu de nouvelles filtraient du front, les journaux étaient censurés et la surveillance très sévère.

Monsieur Henon fut arrêté et interné pendant deux ans pour avoir parlé contre les Allemands. Il fut un des rares prisonniers politiques de cette sale guerre.

Beaucoup de fermiers de chez nous ne se laissèrent pas tenter par le gain facile et refusèrent toute collaboration avec l'ennemi. Mais quelques rares personnes (qu'on appelait «Les Pudding») ont trafiqué avec les Allemands : transports de denrées rares, achat de chevaux, fraudes de toutes sortes.

L'Amérique entre en guerre à nos côtés en 1917... les Allemands perdent vite courage et doutent de leur victoire finale. Au printemps 1918, les Alliés lancent leurs offensives grâce à leur nouvelle arme, le char blindé anglais. Les lignes allemandes sont enfoncées dès le 8 août 1918. En octobre, les Belges marchent sur Mons. La grippe espagnole, qui se répand partout en Europe et ailleurs aussi, accélérera l'issue du conflit. Les responsables de l'armée du Kaiser se dépêchent alors de demander l'armistice. Elle est signée le 11 novembre de la même année.

La suite des événements

Baelen voit durant des semaines des défilés de fantassins, d'artilleurs, puis l'artillerie lourde pour répondre à la résistance de Liège. Les enfants sont étonnés devant l'armement et l'équipement extraordinaire de l'armée du Kaiser.

Le succès leur fut inévitable, malgré la sérieuse résistance de nos défenseurs.

Le 5^e jour les forts de Liège capitulent, sauf celui de Loncin. Puis Louvain, Bruxelles, Namur, Charleroi sont occupés.

Le 9 octobre Anvers tombe.

L'armée belge se retire derrière l'Yser sous la conduite du Roi Albert et elle tiendra bon jusqu'à la victoire finale.



Entrée des troupes belges à Eupen le 1^{er} décembre 1918

Il fallut plusieurs semaines aux troupes pour évacuer la Belgique et rejoindre la rive droite du Rhin. La route Verviers - Baelen - Eupen était bien encombrée, mais aussi complètement défoncée par un intermi-

nable charroi circulant quasiment jour et nuit, dont les roues, en très mauvais état, étaient usées jusqu'à la jante !

Le Kaiser, qui s'était installé à Spa (Nivezé) lors des derniers mois de la guerre, s'enfuit vers la Hollande avec sa famille fortunée et y passera, dans le calme, le reste de sa vie sans beaucoup se soucier de son peuple anéanti et de l'Europe qu'il avait mise à feu et à sang.

Ce sera la fin des grands empires et des autocraties, sauf l'empire du Royaume Uni.

Près de 18.600.000 soldats et civils tués et près de 21.200.000 soldats et civils blessés !!!



Entrée des troupes belges à Eupen le 1^{er} décembre 1918



Souvenir mortuaire de Pierre Thissen

«Cela devait être une guerre pour tuer la guerre et elle n'aura réussi qu'à tuer des hommes. Toutes les guerres sont inutiles»

Conclusion de la série historique *Apocalypse* diffusée récemment sur les petits écrans.

André Hauglustaine,

Camille Meessen

Si vous avez des renseignements complémentaires à faire savoir au sujet de la guerre 14-18 à Baelen et à Membach, nous vous serions reconnaissants de nous les faire parvenir à votre guise ! Merci d'avance pour ce que vous pourriez nous communiquer.

Sources utilisées

La Belgique martyre. 1914, les atrocités allemandes dans les environs de Verviers. Edit. Ch. Vinche, Verviers, 1918.

Guillaume Massenaux, *Baelen-sur-Vesdre. Village aux marches de la Francité.* Bibliothèque Baelenoise, 1981.

J. Vercken de Vreuschemen, *Société Royale Saint-Jean Membach 1837-1937.*

A. Hauglustaine, M. Klinkenberg, C. Meessen, *Mémoire de Baelen-Membach Tome V. Communes, Paroisses et Événements.* 2000.



Les travaux de l'école de Membach en images

L'école de Membach fait peau neuve ! Ses murs étant devenus trop petits pour des élèves toujours plus nombreux, il a été décidé de l'agrandir en bâtissant un étage au-dessus des classes existantes.

Le système de chauffage sera également remplacé par une chaudière à pellets plus rentable et plus écologique. Les travaux, financés par la commune de Baelen, ont commencé après les vacances de carnaval, que les institutrices ont mises à profit pour migrer temporairement vers Baelen. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, les enfants de Membach sont ainsi pris en charge par un bus qui les amène à Baelen chaque matin et les reconduit à Membach en fin de journée.

Cette solution leur permet de continuer à travailler sans être dérangés par le bruit et la poussière des travaux. Ceux-ci devraient durer jusqu'aux vacances d'été. Les enfants retrouveront une école toute neuve dès la rentrée prochaine !



Les travaux avancent bien !



à l'intérieur, beaucoup de changements aussi.



Les pigeons soldats

De nos jours, les pigeons n'ont pas bonne réputation. Leur présence en grand nombre dans les villes est la cause de nuisances dues aux fientes qui maculent les bâtiments publics, les églises et les monuments. Pourtant, il fut une époque où les pigeons nous ont rendu de bons et fiers services.

Dans l'antiquité, les marins Egyptiens se servaient d'eux pour annoncer leur arrivée dans les ports. Les Grecs les utilisaient pour communiquer les résultats des jeux olympiques et Jules César s'en servait pour relater au sénat ses dernières victoires sur les barbares gaulois.

Plus proche de nous, c'est surtout pendant la première guerre mondiale de 1914-18 que les pigeons voyageurs ont occupé une place de premier plan. Les armées belge et française les ont utilisés par milliers afin de communiquer entre les troupes de première ligne et les centres de commandement à l'arrière. Les volatiles transportaient les messages au travers des bombardements, des gaz toxiques et des fumées, tout cela pour quelques grains de maïs en récompense à l'arrivée.



Il fallut de plus en plus de pigeons, car peu arrivaient à destination. Petit à petit, la technique s'est améliorée. Au départ de pigeonniers fixes se trouvant parfois loin du front, les armées eurent l'idée de transporter les pigeons dans des paniers en osier, d'abord à pied puis à dos de cheval ou de chien, à vélo, à moto, en voiture, avant d'aménager des autobus à impériale de marque française « Berliet » en pigeonniers mobiles. Ces bus, appelés « ARABA », permettaient d'avancer ou de reculer suivant le retrait ou la progression de l'adversaire. Le bas était utilisé comme remise à nourriture et logement du soigneur, tandis que le haut servait de pigeonnier. Pour gagner un peu en mobilité, les soldats avaient aménagé des « remorques à étages », qui se déplaçaient plus facilement. En plus des pigeonniers fixes, quelque 350 colombiers mobiles et un total de 30.000 pigeons furent ainsi utilisés comme « pigeons soldats ». Les oiseaux remplissaient aussi des missions d'espionnage. Avec un appareil photo automatique fixé



sur la poitrine, et un peu de chance, ils pouvaient rapporter des photos sur les positions des troupes ennemies.

Quelques-uns d'entre eux ont su se faire remarquer, comme le pigeon matricule 787-15, surnommé « le Vaillant », qui obtint la bague d'honneur aux couleurs de la Légion d'hon-



neur et la croix de guerre pour service rendu à la patrie. L'épisode se passe au fort de Vaux en plein cœur de la bataille de Verdun. Le fort était cerné, sans autre moyen de communication que 4 pigeons confiés au commandant Raynal. Le premier pigeon fut lâché le 2 juin 1916 portant le message « L'ennemi est autour de nous. Je rends hommage au brave capitaine Tabourneau, très gravement blessé. Nous tenons toujours. » Les 3 et 4 juin, 2 autres pigeons furent lâchés pour décrire la situation du fort ainsi qu'une demande, à titre posthume, de la Légion d'honneur pour le capitaine Tabourneau. Le 4 juin à 11h30, le dernier pigeon fut lâché mais il eut beaucoup de mal à décoller à cause des gaz toxiques qui régnaient dans l'atmosphère. Il revint même au fort après quelques centaines de mètres. Ce n'est qu'après plusieurs essais que le matricule 787-15 décolla enfin et parvint à regagner son colombier où il resta entre la vie et la mort pendant plusieurs jours. Le fort dut céder à l'ennemi, mais grâce au pigeon, arrivé à destination avec le message « Nous tenons toujours mais subissons une attaque par les gaz et les fumées toxiques. Il y a urgence à nous dégager. Signé : Raynal », l'armée française put organiser une contre-offensive pour reprendre le fort des mains de l'armée allemande.

L'utilisation de la colombophilie par la France et la Belgique lors de la Grande Guerre fut reprise par les Anglais puis par les Américains. Dans leurs rangs, certains pigeons ont aussi fait parler d'eux comme « Cher Ami », ce pigeon qui en 1917 sauva un bataillon coupé de ses arrières. Sans munitions ni soutien, il devait se rendre ou combattre jusqu'au dernier. En dernier ressort, l'ordre fut donné de lâcher les pigeons. Tous furent tués par un barrage d'artillerie, sauf « Cher Ami », qui parvint à traverser les lignes ennemies et regagner son pigeonnier, distant de 40 km, en 25 minutes. Lorsqu'il se posa, on découvrit qu'une patte ne tenait plus que par un tendon et que son poitrail avait été touché par une balle. Grâce à ce pigeon, 194 hommes ont pu être sauvés. Devenu la mascotte du régiment, il sera rapatrié afin d'être soigné et de recevoir les honneurs. Aujourd'hui, son corps empaillé repose au Smithsonian Institute à Washington.

Afin de rendre hommage à tous ces volatiles et leurs soigneurs, plusieurs monuments furent érigés « Aux Pigeons Soldats » à Bruxelles, Charleroi, Lille et bien d'autres endroits.

En 2003, le réalisateur Gary Chapman a tourné un film d'animation basé sur l'histoire de Vaillant. Son film s'intitule « Vaillant, pigeon de combat » et relate l'histoire d'un pigeon voyageur débutant, frêle et maladroit, repris dans l'armée et parachuté en France pour retrouver les résistants français, réussir sa mission et devenir un héros. Un film amusant rendant un bel hommage à tous ces pigeons soldats.

Conclusion, la prochaine fois qu'on vous traite de pigeon, remerciez votre interlocuteur de cette marque de respect, avant de détailler les exploits réalisés par ces volatiles héroïques...

Christian Desart, Guide Nature

Groupe de Travail Nature/mare

Mettre à profit l'hiver clément pour la mise en œuvre du plan de gestion de la zone PICVerts reliant le parc communal à Médael, telle était la mission qu'a remplie le groupe de travail (GT) Nature/mare.

Grâce au travail de fin d'études de David Defourny, brillant étudiant diplômé de l'école de La Reid, gérer une zone naturelle humide comme celle qui longe le ruisseau de Baelen devenait abordable pour tout qui était prêt à retrousser ses manches. Pour le groupe de citoyens bénévoles, majoritairement membres de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), l'engagement dans le groupe de travail Nature/mare se voulait concret et centré sur des actions de terrain.

A l'automne 2013, une journée avait déjà été consacrée à lutter contre la centaine de pousses de saules qui colonisaient la zone et à terme risquaient de menacer l'équilibre de la zone humide de cet ancien vivier. La taille des haies bordant la zone avait été réalisée dans la foulée.

Taille des saules têtards



◀ L'équipe de bénévoles au travail pour tailler ce grand saule têtard en veillant à la sécurité de chacun.

A gauche, un saule têtard taillé jusqu'à la base de son tronc principal. A droite, son congénère non-taillé.

Dans le plan de gestion sont prévues des mesures de préservation des 25 saules blancs taillés en têtard que compte la zone. Leur port actuel les rend majestueux et contribue à la beauté du chemin PICVerts. Toutefois, par la nature même du bois de saule, l'absence de taille décennale pourrait entraîner la perte pure et simple de l'arbre, qui risque de casser sous la pression du vent dans de trop hautes branches faisant levier sur le tronc central. Pour cette raison, un programme de taille des saules a été prévu sur une période de 7 ans dans le plan de gestion. Le saule est un des arbres qui supportent le mieux les tailles sévères. Les spécialistes que l'on a contactés nous l'ont souligné. Cet hiver, 4 spécimens ont ainsi été taillés lors de deux journées par le groupe de travail. Afin de conserver des zones de refuge et d'habitat pour les oiseaux, le nombre de saules taillés est limité à maximum 4 par année. Ce n'est pas un travail sans risques, mais l'opération s'est parfaitement déroulée. Les saules taillés vont bourgeonner du sommet du tronc principal dans les mois qui viennent.



Dès le premier coup de pelle mécanique, l'eau s'engouffre dans ce qui va devenir une mare.

Apparition de 2 mares

En février 2014, le creusement de 2 mares naturelles a été réalisé par les bénévoles, bien aidés en cela par la pelle mécanique de Jean-Paul Bellin. Des sondages préalables avaient été réalisés lors du travail de fin d'études de D. Defourny, coordonnés par le Contrat de Rivière Vesdre. Comme prévu, les trous creusés se sont remplis d'une eau limpide qui jaillissait littéralement du sol. Nul besoin de bâche et autre protection de fond, les mares sont 100% naturelles, grâce notamment au sol argileux et à la présence de sources. Les mares sont de dimensions et de profondeurs différentes (7 m x 3 m et 2 m x 2 m), avec toutes deux une pente douce côté sud. Les terres ont été étendues sur le site. Dans quelques mois, la nature reprendra naturellement ses droits et les mares seront parfaitement intégrées à l'environnement. Pour favoriser la biodiversité et offrir habitat et protection aux petits animaux vivant dans ce milieu, des pierres ont été déposées à proximité et les résidus de la taille des haies ont été laissés sur place. Une clôture de barbelés a été posée pour empêcher les ruminants fréquentant la zone d'atteindre les mares. Cette zone abrite également une belle colonie de reines des prés qui s'est magnifiquement acclimatée à ce milieu humide.



Les terres issues du creusement sont réparties harmonieusement dans la zone.



La première mare dans ce milieu naturel qu'est l'ancien vivier de Baelen.

D'autres tâches sont au programme

Au mois de mai, un samedi est prévu par le groupe de travail Nature pour limiter la prolifération des orties dans certaines zones. Une taille sera effectuée et le fruit de la taille sera exporté afin d'appauvrir le sol et favoriser l'implantation d'autres espèces que les orties.

Si tout se déroule comme prévu, et avec l'aide de la Commune, deux panneaux didactiques devraient être implantés aux deux extrémités de la zone. Sur ces panneaux seront abordés l'histoire de cet ancien vivier, la gestion de la zone ainsi que la faune et la flore que l'on peut y retrouver. Un hôtel à insectes devrait normalement trouver sa place dans ce qui est un magnifique sentier de promenade très apprécié par les citoyens.

Tout cela n'est possible que grâce au soutien de la Commune de Baelen, l'accompagnement de la FRW, l'aide du Contrat de Rivière Vesdre et l'investissement de citoyens bénévoles heureux de s'investir dans un projet collectif. On peut remercier David, Romane et son papa, Dany, Catherine, Robert, Michel, Christine, Jean-Paul, Jean-Pierre, Francis, Joseph, Christophe, ...

Le groupe de travail Nature/mare.

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle). Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.



Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimédia).

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt interbibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

Au rayon nouveautés :

Adultes

ARRIBA (Suzanne de)
BOISSARD (Janine)
COOPER (Glenn)
DUPUY (Bernadette)
GAVALDA (Anna)
INDRIDASON (Arnaldur)
JOB (Armel)
KENNEDY (Douglas)
KOCH (Herman)
LABORIE (Christian)
LEON (Donna)
PALET (Marie de)
PANCOL (Katherine)
REICHS (Kathy)
RUFIN (Jean-Christophe)
SIMSION (Graeme)
STEEL (Danielle)
PATTERSON (James)
TABACHNIK (Maud)

La Bergerie des sources
Belle arrière-grand-mère
Le Livre des prophéties
Le Temps des délivrances
La Vie en mieux
Le Duel
Dans la gueule de la bête
Murmurer à l'oreille des femmes
Villa avec piscine
Les Rochefort
Deux veuves pour un testament
Le Vent sur la vallée
Muchachas
L'Ange du Nord
Le Collier rouge
Le Théorème du Homard
Des amis si proches
La 11^e et dernière heure
L'Ordre et le chaos

Jeunesse + Ado

A.N.G.E. Tome 8 de Anne ROBILLARD
50 surprises au pays des dragons
50 surprises au pays des fées
Cornebidouille contre Cornebidouille
Deux
Elmer et les baleines
Kinra girls 10
The lying game Tome 5 de Sara SHEPARD
La Maison de la nuit Tome 10 : Cachée
Ouste
Le Sang de l'Épouvanteur de J. DELANEY
Violetta, le roman

Bandes dessinées

Alter Ego Saison 2 Tome 2 : Délia
Buck Danny (nouvelle saison) Tome 1
Croisade n° 7
Garfield n° 58
Grrreeny n° 2
La Jeunesse de Thorgal Tome 1 et 2
Niklos Koda n° 11
Rafale Team (7 tomes)
Samurai Tome 7 et 8
Simpson n°23
XIII n°22
Wunderwaffen (4 tomes)

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
17/05/2014	Escapade au Pays de Herve	Départ maison communale Baelen	7h45	LAC - voir article
17/05/2014	Spectacle groupe Expressions	Foyer culturel Baelen	18h30	Groupe Expressions
18/05/2014	Professions de foi Membach	Eglise de Membach	10h30	
du 19 au 24/05	Voyage en Normandie			Pensionnés de Baelen
25/05/2014	Premières communions Baelen	Eglise de Baelen		
du 31/05 au 03/06	KERMESSE	Baelen		
31/05/2014	Concours de dessins et spectacle	Baelen: parc communal	14h	LAC - voir article
31/05 et 01/06	Exposition: Magali Scholl, Bernadette de Münster, Renée Corman	Baelen: maison communale	voir article	LAC - voir article
31/05/2014	Bal de la kermesse	Baelen: parc communal	21h	Sté Royale de Tir St. Paul
01/06/2014	Course cycliste	Baelen	15h	Club Cycliste Baelenois
03/06/2014	Journée de la Sté Royale de Tir St. Paul	Baelen: parc communal	voir article	Sté Royale de Tir St. Paul
05/06/2014	Permanence déclarations fiscales	Baelen: maison communale	de 9h à 11h30	S.P.F. Finances
08/06/2014	Premières communions Membach	Eglise de Membach	10h30	
10/06/2014	Excursion: Mini-Europe et stade Roi Baudouin	Départ Maison communale	7h30	Pensionnés de Baelen, voir article
15/06/2014	Balade: Sart	Départ maison communale Baelen	13h30	voir article
21/06/2014	Grand bal en l'honneur du Roi	Membach: salle St. Jean	20h	Sté Royale de Tir St. Jean
22/06/2014	Procession	Départ église Baelen	9h	Equipe relais Baelen
22/06/2014	Journée intergénérationnelle	Membach: résidence St. Joseph	de 13h à 20h	LAC, APEM, Résidence St. Joseph
du 22/06 au 29/06	Exposition de peintures de l'abbé Thoma	Membach: résidence St. Joseph	voir article	LAC
du 28/06 au 01/07	KERMESSE	Membach		
29/06/2014	Cortège et tir à l'oiseau	Membach	16h	Sté Royale de Tir St. Jean
06/07/2014	Balade: Veurs	Départ maison communale Baelen	13h30	voir article
03/08/2014	Balade: Sourbrodt	Départ maison communale Baelen	13h30	voir article
07/09/2014	Balade: Aachen	Départ maison communale Baelen	13h30	voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de **MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Premières Communions à Membach

Erstkommunion in Membach



« Jésus, tu es la lumière qui nous dirige »
« Jesus, du bist das Licht, das uns führt! »

Le dimanche 08 juin 2014, Alexander, Henrik, Pierre, Julian, Pierre, Noah, Jean-Baptiste, Ben, Laura, Neele, Mara, Joyce, Claire, Ciara, Sandiia, Lucie, Mona recevront pour la toute première fois le Corps du Christ.

Nous vous invitons à venir célébrer ce moment privilégié avec eux le **dimanche 08 juin 2014** à 10h30 en l'église Saint-Jean-Baptiste de Membach.

Am Sonntag, **dem 08. Juni 2014** werden Alexander, Henrik, Pierre, Julian, Pierre, Noah, Jean-Baptiste, Ben, Laura, Neele, Mara, Joyce, Claire, Ciara, Sandiia, Lucie und Mona zum ersten Mal den Leib Christi in Empfang nehmen.

Wir laden Sie ein, an diesem Tag um 10 Uhr 30 in der Kirche „Saint-Jean-Baptiste“ zu Membach, dieses besondere Ereignis mit uns zu feiern.



Alexander Luchte	Stendrich 44A	4700 Eupen
Henrik Radermacher	Raerenpfad 8	4701 Kettenis
Pierre Fox	Buchenweg 27	4700 Eupen
Pierre Kirch	Perkiets 86	4837 Membach
Julian Rodriguez Flores	Place Thomas Palm 24	4837 Membach
Noah Cremer	Schönefelderweg 166	4700 Eupen
Jean-Baptiste Franssen	rue Albert I 20	4837 Membach
Ben Plumanns	Auf der Hoh 7	4701 Kettenis
Laura Wagner	rue Stendrich 41	4837 Membach
Neele Klinkenberg	Gemehret 59	4700 Eupen
Mara Heinen	rue de l'Invasion 145	4834 Goé
Joyce Heinen	rue de l'Invasion 145	4834 Goé
Claire Heinen	Heggen 46	4837 Baelen
Ciara Hellebrandt	Marktplatz 7	4700 Eupen
Sandiia Thielmanns	rue Stendrich 45	4837 Membach
Lucie Paquet	Perkiets 12 bte 1	4837 Membach
Mona Kniebs	rue Mali 10	4800 Verviers



CLUB DE VOLLEY BALL JBM VBC BAELEN

Recrutement de joueuses pour 2014-2015

Le JBM VBC BAELEN cherche des joueuses pour renforcer ses équipes de jeunes l'année prochaine :

- Filles nées en 2004, 2005, 2006 :

création d'une nouvelle équipe minime

Coach: Danny Kistemann - Entraînements actuels : mercredi et jeudi

- Filles nées en 2000, 2001 et 2002 :

renfort pour l'équipe cadette

Coach : Arnaud Timmermann - Entraînements actuels : mercredi et jeudi

- Filles nées en 1999 et avant :

renfort pour l'équipe P4 Dames

Coach : Philippe Bronkart - Entraînements actuels : mardi et jeudi

Tous les renseignements sur le club et les équipes : www.jbmvc.be ou chez la secrétaire, Sandrine DINON, au 087/76 48 83.

On se réjouit d'avance d'accueillir de nouveaux membres!

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

15.06
06.07
03.08
07.09

SART
VEURS
SOUBRODT
AACHEN

Point de rencontre :

devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58



Les élèves des ateliers DANSE présentent leur travail de l'année le SAMEDI 17 MAI 2014 à 18h30 à la salle du Foyer culturel de Baelen.

Entrée : 2 euros (1 boisson comprise)

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant aux ateliers de la saison 2014-2015, faites-vous connaître dès maintenant aux numéros suivants :

0477/33 02 64 (Marine Nihant) - 0495/34 54 22 (Angélique Marmarinou).





SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL BAELEN PROGRAMME DE LA KERMESSE 2014

Samedi 31 mai

Bal de la kermesse avec **GUY CREMER** ET SON ORCHESTRE

Mardi 3 juin

10h : Messe pour les vivants et défunts de notre société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30 : Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h : Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les aînés exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.

SERJEAN - animera la soirée ainsi que l'entrée du nouveau roi.

Le comité remercie l'administration communale et la police pour leur collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

Le comité.

SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL BAELEN

La société Royale de Tir Saint-Paul fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle.

Ils font appel à tous ceux qui posséderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés.

Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité. Merci d'avance.

Les pensionnés de Baelen vous proposent :

Mardi 10 juin : Mini Europe et stade Roi Baudouin

Baelen - Heverlee arrêt café - Ensuite plateau du Heysel où nous visitons Mini Europe - repas de midi

Après-midi visite du stade Roi Baudouin puis temps libre sur la grand place de Bruxelles avant le retour vers Baelen

Départ : 7 h 30

Prix du car : 21 €

Visite et repas : 30 €

Renseignements et inscriptions :

087 764036 L Corman

087 762859 M-L Radermecker

Baelen – Premières Communions 25 mai 2014.

DETAILLE Dorian,	Chemin de Hoevel n°20,	4837 BAELEN
GEBBERS Bran,	Pirhettes n°11B,	4834 HEVREMONT
GILLET Léa,	rue Longue n°1,	4837 BAELEN
HANNOTTE Margaux,	Mazarinen n°18B,	4837 BAELEN
JONGEN Yanis,	Forges n°1,	4837 BAELEN
KISTEMANN Samuel,	Heggen n°9B,	4837 BAELEN
KUCKART Marco,	route d'Eupen n°166,	4837 BAELEN
LOUSBERG Louis,	rue Oscar Thimus n°24,	4830 LIMBOURG
PEIFFER Joy,	rue des Ecoles n°127,	4830 LIMBOURG
PEIFFER Célia,	rue des Ecoles n°127,	4830 LIMBOURG
PIRE Owen,	rue Saint-Paul n°23B,	4837 BAELEN
POLIS Emma,	Mazarinen n°5,	4837 BAELEN
SCHOONBROODT Anne-Laure,	rue des Déportés n°10,	4840 WELKENRAEDT

Le dimanche 01.06.2014 à 15H00, à l'occasion de la kermesse de Baelen, LE CLUB CYCLISTE BAELENOIS ORGANISE LA TRADITIONNELLE COURSE CYCLISTE DE BAELEN.

Circuit : 6 tours de 11,6 km • Baelen (route Jean XXIII) - Membach - Goé - Dolhain - Baelen

Départ à 15H00

Départ et arrivée : Baelen, route Jean XXIII • Emplacement du bar et inscriptions : route Jean XXIII

Venez nombreux applaudir les coureurs!



Avec le soutien du Député provincial
en charge des Sports

DEROUSSEAU

Matériaux de construction
Transport - Manutention
Particulier et Professionnel

Pingeren, 13 - 4837 Baelen
 Tél.: 087 88 08 74 - Fax: 087 88 38 60
 Email : info@materiaux-derousseau.be

Menuiserie Mullender Serge
 Escaliers
 Portes et fenêtres en bois et PVC
 Corniches
 Parquets
 Placards

Toutes menuiseries intérieures et extérieures

Siège social : Rue Plein-Vent 6A
 4837 Baelen - Tél. fax : 087 44 64 98
 Atelier : Rue des Massacres, 1
 4834 Goë - GSM : 0497 75 23 69

ATELIER CHAPPELLE

VERANDAS EN ALUMINIUM
 PORTES • FENÊTRES • BALUSTRADES
 PROTECTIONS SOLAIRES

TÉL. : +32(0)87.76.63.01
 GSM : +32(0)475.215.411
 WWW.ATELIER-CHAPPELLE.BE

FERRARA et Fils sa

CHEMINÉES TOUS STYLES
 PIERRES DE FRANCE
 MARBRES ET GRANITS
 MONUMENTS FUNÉRAIRES
 PLAQUES DE COLIMBARIUM
 PIERRE DE BÂTIMENT

Atelier petit granit et cheminées
 Rue Léon Crosset, 55
 Zoning des Plenesses
 4841 Henri-Chapelle
 Tél. 087/44 73 34
 dorothee@marbrerieferrara.be

Atelier marbres et granits
 Rue Bouhouille, 94
 4672 Saint-Remy (Blegny)
 Tél. 04 387 58 25
 Fax 04 387 56 79
 info@marbrerieferrara.be

Atelier du Bois

cuisines
 dressings
 aménagements professionnels
 parquets
 escaliers
 portes coulissantes
 placards

Personnalisation de vos projets en 3D

Frédéric Delhougne
 Rue des Prés 1A | 4840 Welkenraedt | 0496/99 44 81
 www.atelierdubois.eu | info@atelierdubois.eu

PS autogas

Autogasanlagen
 Reparaturen aller Art

Patric SCHÖNEN

Rue Mitoyenne 933 • 4840 WELKENRAEDT
 Tel.: 087/46 36 84 • Fax: 087/46 36 94
 TVA: BE 0867.729.930

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St-Roch 59 • Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37
 ou faxez au
 071/ 71 15 76

info@regifo.be
 www.regifo.be

Votre conseiller en communication:
 Monsieur Roland Crosset
 087/26 78 86 (le soir)

MITSUBISHI MOTORS

Depuis 1964

Keris Bilstain

Garage - Carrosserie
 www.keris.be
 087/76.26.21



Escapade au Pays de Herve Samedi 17 mai 2014

Le L.A.C. vous emmène explorer les trésors bien de chez nous et organise, le samedi 17 mai 2014, une petite excursion à travers le Pays de Herve à la découverte de la fabrication des produits issus notre contrée qui allient tradition, qualité, authenticité et raffinement.

Au menu de cette matinée riche en saveurs, savoirs et produits de terroirs :

8h30 : Visite de la Siroperie Artisanale d'AUBEL

10h15 : Visite de la Fromagerie du Vieux Moulin

11h45 : Visite de la liquoristerie « Les Apéros de Philomène »

13h15 : - Retour vers BAELEN en covoiturage

soit

- Restauration sur place (endroit encore à définir)

Accessible à tous.

Dégustations et possibilités d'acheter les produits sur place.

RDV à 7h45 sur le parking devant la Maison Communale de BAELEN.

Départ pour Aubel en covoiturage,

Possibilité de se restaurer sur place après les trois visites
(à préciser lors de la réservation pour nous permettre d'organiser cette journée au mieux)

Prix participants : 10 €/personne (repas non inclus)

Infos et réservations : Nathalie THONNISSEN : 0486/90.23.63

Sarah BECKERS : 0494/64.51.19

Une organisation de Loisirs - Arts et Culture de BAELEN - MEMBACH



APRES-MIDI RECREATIVE DU DIMANCHE 22 JUIN 2014 DE 13H00 A 20H00 (avec diffusion du match sur grand écran)

Le 22 juin 2014, le L.A.C., l'APeMembach et la Résidence Saint-Joseph de Membach s'associent pour une grande après-midi récréative et conviviale.

Petits et grands seront les bienvenus à la Résidence Saint-Joseph qui nous ouvre ses portes pour l'occasion.

Au programme :

A 13h00 : Nous vous invitons à venir découvrir l'exposition de peintures de l'Abbé Thoma. Un verre de bienvenue vous sera servi jusqu'à 14h00.

A 13h45 : Ouverture des inscriptions au concours de dessins.

A 14h00 : Concours de dessins pour les enfants de moins de 12 ans (prix par catégorie d'âge).

Les résultats seront communiqués dans l'après-midi.

De 14h30 à 17h00 : Grande aventure au travers de grands jeux en bois.

A 15h30 : Prestations musicales de la chorale de Membach.

A 18h00 : Match Belgique-Russie sur grand écran.

Lors de cette après-midi, la Résidence Saint-Joseph vous ouvre ses portes pour une journée exceptionnelle dans un cadre bucolique. Des bières spéciales, des petits gâteaux et d'autres surprises vous attendent.

Une tombola où tous les lots sont gagnants vous sera également proposée.

Une urne sera mise à votre disposition pour l'organisation et la participation libre aux frais.

Venez nombreux avec votre famille, vos amis et vos connaissances.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Les organisateurs.

Prix par enfant pour le concours uniquement : 1 €
pour les jeux en bois uniquement : 2 €
pour l'ensemble : 3 €
Pour deux enfants de la même famille : 5 €
Pour trois enfants de la même famille : 7 €

Exposition à la Maison de Repos St-Joseph (CHC Membach)

Monsieur l'Abbé Herman Thoma (Ancien aumônier de la communauté franciscaine du Home St-François à Forges-Baelen) exposera des peintures à l'huile, des dessins, des sculptures ainsi que des reproductions de peintures célèbres.

Certaines reproductions et certains originaux seront vendus au profit du Tabuchet de Liège (centre de jour pour adultes polyhandicapés)

Dates : du dimanche 22 juin 2014 à 14h00 au dimanche 29 juin à 18h.

Heures : Durant les heures d'ouverture de la maison de repos.

Vous êtes les bienvenus. Entrée libre.

Un grand merci au CHC et à Madame Lafut pour leur accueil chaleureux.



TRIPLE EXPOSITION A L'ATRIUM DE LA MAISON COMMUNALE DE BAELEN

A l'occasion de la fête de Baelen,
le L.A.C. vous invite à venir découvrir
une triple exposition :

- Les peintures de Magali Scholl
- Les sculptures de Bernadette de Münter
- Les montages floraux de Renée Corman

Un grand moment à ne pas manquer.

Les horaires :

- Samedi 31 mai de 9h00 à 18h00
- Dimanche 1er juin de 11h00 à 18h00

Peintures de Magali Scholl



Native de Baelen, cette passionnée de dessin a étudié les arts plastiques à Welkenraedt et a poursuivi les arts graphiques à Saint-Luc à Liège.

C'est depuis peu qu'elle s'adonne à la peinture dans un style contemporain en privilégiant l'acrylique, la recherche de matières et de couleurs.

C'est la première fois qu'elle expose et c'est avec joie qu'elle vous invite à venir découvrir son univers.

Sculptures de Bernadette de Münter



Artiste régionale établie à Baelen, elle est autodidacte et très éclectique. Elle explore la peinture puis se tourne vers la sculpture de style classique. Sa curiosité va la conduire à réaliser des miniatures pour diverses associations comme l'université de Gand. Elle sera amenée à sculpter, à partir de chamotte notamment, le moule pour la décoration de la porte du tabernacle de l'église de Maestricht. Une étude de la vierge réalisée au fusain se trouve à la chapelle de Moresnet. Elle a été invitée à l'exposition internationale de Saive Art et apparaît aux catalogues. Ensuite, après plusieurs stages formatifs, elle entame l'étude des icônes avant de faire volte-face et de proposer une recherche des expressions dans des séries d'œuvres s'étalant de la période art déco au contemporain. Les matières vont

suivre cette évolution en passant par la porcelaine de Limoges, l'argile et le Powertex.

Montages floraux de Renée Corman



« 60 ans autrement »
C'est avec un autre regard
Que j'ai découvert sur le tard
Le langage des fleurs
Pour mon plus grand bonheur
C'est pourquoi, je vous invite à venir découvrir
« Rien que pour le plaisir »
Mis en fleurs par Renée Corman

CONCOURS DE DESSINS ET SPECTACLE POUR ENFANTS

Concours de dessins et spectacle pour enfants de 4 à 12 ans dans les jardins du presbytère de Baelen.

Quand ?

Le samedi 31 mai à 14h00.

Participation aux frais par famille :

2 € pour un enfant, 4 € pour deux et 5 € pour trois.

Nombreuses récompenses et spectacle hilarant !!!!



OXFAM TRAILWALKER

100 KM | TEAMS DE 4 | 30 H

30 & 31/08/2014 HAUTES FAGNES



OXFAM
Solidarité

Oxfam Trailwalker 2014 :

donnez le meilleur de vous-même !

Participer à l'Oxfam Trailwalker, c'est relever un défi sportif tout en soutenant des projets d'Oxfam-Solidarité au Nord comme au Sud. Le principe : des équipes de 4 marcheurs parcourent 100km en moins de 30h dans les Hautes Fagnes. Pour sa septième édition, les 30 et 31 août 2014, les organisateurs attendent plus de 300 équipes au départ.

Oxfam Trailwalker, c'est un défi physique à la portée de tous mais à ne pas sous-estimer. Des marches d'entraînement et un module en ligne permettent de s'y préparer. La majorité des marcheurs arrivent au bout du parcours, pourquoi pas vous ?

Votre motivation, celle qui vous fera tenir jusqu'au bout d'Oxfam Trailwalker, c'est de vous investir avec Oxfam-Solidarité dans la lutte contre l'injustice qu'est la pauvreté. Par équipe de quatre, il vous faudra récolter un minimum de 1.500€ qui seront reversés directement aux projets d'Oxfam-Solidarité.

Pour en savoir plus, surfez sur www.oxfamtrailwalker.be ou contactez Anne-Sophie Damster via anne-sophie@oxfamtrailwalker.be ou au +32 475/40.61.53.

N'hésitez pas à participer à l'une des sessions d'information organisées dans votre province.

www.oxfamtrailwalker.be

Profession de foi à Membach

Que la lumière éclaire votre chemin !



Après un cheminement de deux ans, Louise, Hannah, Thibault, Samuel et Léna se sentent prêts à affirmer leur profession de foi.

Nous vous invitons à venir célébrer ce moment privilégié avec eux le dimanche 18 mai à 10h30 en l'église de Membach.

Samuel Klinkenberg	Clos des jonquilles 5	4837 Membach
Louise Glineur	Rue de l'invasion, 5	4837 Membach
Hannah Pelzer	Rue Cardijn, 10	4837 Membach
Thibault Mossoux	Rue des fusillés, 35	4837 Membach
Léna Monfort	Rue H. Braun, 10	4837 Membach

Procession le 22 juin à Runschen

Le dimanche 22 juin 2014, la procession partira de l'église en direction de Runschen à 9 heures. La sécurité sera assurée par la police qui nous protégera tout au long du parcours. La fanfare, la chorale et la société de tir rehausseront cet événement.

Nous invitons aussi les enfants, les jeunes qui auront vécu les semaines précédentes un moment important de leur vie chrétienne, que ce soit la première communion, la profession de foi ou la confirmation, à prendre part au cortège.

L'eucharistie sera célébrée à la chapelle Sainte-Anne et Saint-Joachim à Runschen vers 10 heures (si le temps le permet, sinon ce sera à l'église à 9 heures).

Itinéraire : rue Longue, premier reposoir à la croix de l'indépendance, Médael, chemin des Passeurs, deuxième reposoir. Montée vers Runschen pour la messe, retour par le chemin de Hoevel, dernier reposoir chez M. et Mme Yvan Nyssen, et retour à l'église pour la bénédiction finale.

Nous comptons sur les habitants des quartiers pour ériger et décorer de beaux reposoirs et sur votre présence nombreuse et priante.

L'équipe relais de Baelen

Spécialisée en Orthonyxie & Orthoplastie

Traitement des affections des ongles, durillons, cors, oeil de perdrix, simple coupe d'ongles...



Pédicure médicale

SOPHIE
BONIVER

0494 24 15 11

BY-CLEAN Laveur de vitres

De votre véranda à vos miroirs
Restaurant, café, commerce
Premier nettoyage De votre entreprise au particulier
Volet, show-room, incendie
Entretien bureaux



DEVIS GRATUIT PRIX INTÉRESSANT

Un seul geste, Yvon fait le reste

0496 97 34 01

YVON BUCHET · route de Dolhain 31 · 4837 Baelen



Route d'Eupen, 35
4837 Baelen
0475/90 28 38
lionel.becker@skynet.be
BE0892 271.572

Création et entretien d'espaces verts

TITRES - SERVICES

Constance Services

LES Titres-Services de votre région.

Pour **6,30€** de l'heure
Offrez vous une aide ménagère de qualité.

Renseignements Gratuits
0800/15 005
Constance Services sprl
rue des Ecoles, 79
4830 DOLHAIN
Tél : 087/33.20.96
Fax 087/33.20.97

Centre de repassage avec Parking aisé
n° agrément 02143



HOPITAL ST. NICOLAS EUPEN

Centre de Prélèvement Dolhain-Limbourg

Rue Oscar Thymus 3
Lundi - Vendredi 7.00 - 10.00 heures
Samedi 8.00 - 11.00 heures
Prise de sang à domicile :
Kirschfink F. : 0476/28 11 05
Michel Nancy : 0495/71 85 90



Hufengasse 4-8 - 4700 Eupen - Tél 087 59 96 30 - Fax 087 59 96 35
labobio@hospital-eupen.be

MENUISERIE GÉNÉRALE Eric Beaufort

- * PORTES, PARQUETS...
- * ESCALIERS ARTISANAL...
- * CHÂSSIS BOIS - PVC...
- * DRESSING ET
AMEUBLEMENT
- * BARDAGE ET
TERRASSE...

65, rue Longue ♦

B 4837 Baelen ♦

☎ 0494/42 37 05 ♦

beaufortcornet@skynet.be ♦



Vitrierie Glaserei

A. Loup


Vitrier et Restauration de vitraux
Ausführung alle Glasarbeiten Doppel- und Bleiverglasung
30, rue de Limbourg - 4710 Herbsthal
Tél / Fax : 087/44 65 77
Mail: alexandreloup@skynet.be



A. SCHEEN
0495 / 770 771

G.SCHREIDEN

Rue de Bellevaux, 30
B-4830 LIMBOURG
TEL. 087 / 33 80 51



Stump & fils

Le confort et la protection que vous méritez...

T. **087 74.21.50** www.stump.be

VOILETS
FENETRES
PORTES
SECTIONNELLES
PROTECTIONS
SOLAIRES
OUTDOOR LIVING



CARRELAGE irenne
VENTE & PLACEMENT
info@carrelage-pirenne.be

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi :
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Samedi : de 9h à 13h non stop
En hiver, ouvert jusqu'à 17h

Route d'Eupen, 98
B 4837 BAELEN
Tél.: 087 89 02 13
Fax: 087 88 02 49

PROMOCARS
TOUT POUR L'AUTO

Batteries - Amortisseurs
Echappements - Freins
Carrosserie - Vitrages
Roulements - Accessoires...

Rue Lucien Defays 63
4800 Verviers
Tél. 087 35 39 94

Rue Mitoyenne 124
4710 Lontzen
Tél. 087 88 13 28

www.promocars.be

LIVRAISON GRATUITE
POUR LES PROFESSIONNELS



SYNTOL
Grossiste motor oil
DEALER BOSCH



HENRI LEKEU
menuiserie générale
Spécialiste en escaliers

Tél./Fax : 087/66 28 61
GSM : 0495/10 28 61

Honthem, 11 B - 4837 Baelen



ons • Inscriptions • Inscriptions • Portes ouvertes le 23/05/2014 • Inscriptions • Inscriptions • In






Athénée Royal de Welkenraedt

Une école qui bouge de la première maternelle à la rhétorique!

Ensemble construisons leur avenir !

Choisis une option qui te forme aux métiers de demain
Enseignements maternel, primaire et secondaire • Enseignements général, technique et professionnel

NEW **NEW**

ouverture d'une section « assistant pharmacien »
ouverture d'une section 7^{ème} « technicien en multimédia »

visitez notre site Internet : www.arwelkenraedt.com et notre page Facebook
Rue G. Delvoye, 2 - 4840 Welkenraedt • 087/88 02 30

accès très facile à 300m de la GARE

Réalisation : sprl REGIFO Edition • 5070 Fosses-la-Ville • Tél.: 071/74-01 37 • Fax: 071/71 15 76 • info@regifo.be - Distribution postale